

Conditions générales de vente

Tout client du Conservatoire pour la Protection des Primates reconnaît avoir la capacité de contracter aux conditions décrites dans les conditions générales de vente présentées ci-après, c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas être sous tutelle ou curatelle. Tout client de la Vallée des Singes reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions de vente avant d'avoir passé commande. Dès lors, la prise de commande entraîne son entière adhésion aux conditions générales de ventes de la Vallée des Singes et son acceptation sans réserve de l'intégralité de leurs dispositions.

Tarification

Les prestations "Soigneur d'un jour" sont au nombre de 4 :

1. Les « Soigneur junior » (8 – 12 ans) au tarif de 100 € TTC pour le participant, frais de dossier compris.
2. Les « Apprenti soigneur » (13 – 17 ans) au tarif de 150 € TTC pour le participant, frais de dossiers compris.
3. Les « Soigneur d'un jour » (à partir de 18 ans) au tarif de 250 € TTC pour le participant, frais de dossier compris.
4. Les « Soigneur d'un jour en famille » au tarif de 100€ TTC par enfant participant (de 6 à 17 ans) et 50 € TTC par adulte participant (à partir de 18 ans), frais de dossier compris.

Il faut un minimum de 1 adulte et 1 enfant pour réserver cette prestation

Une option « rencontre privilégiée » est disponible au tarif de 50€ TTC par participant, frais de dossier compris pour les « Soigneur d'un jour en famille ».

Encadrement

Les participants seront pris en charge pour :

- Les « Soigneurs junior », de 9h à 13h tous les dimanches disponibles lors des vacances scolaires de chaque zone, lorsque le parc de la Vallée des Singes est ouvert au public.
- Les « Apprentis soigneur », de 14h30 à 17h/18h/19h tous les dimanches disponibles lors des vacances scolaires de chaque zone, lorsque le parc de la Vallée des Singes est ouvert au public.
- Les « Soigneurs d'un jour », de 9h à 13h et de 14h30 à 17h/18h/19h tous les samedis disponibles lorsque le parc de la Vallée des Singes est ouvert au public.
- Les « Soigneur d'un jour en famille », de 14h30 à 17h/18h/19h tous les dimanches disponibles lorsque le parc de la Vallée des Singes est ouvert au public.

Réservation

Toute inscription implique l'adhésion à nos conditions générales de vente. Toute commande d'une prestation "Soigneur d'un jour", devra faire l'objet d'une demande par internet, ou par courrier (Le Conservatoire pour la Protection des Primates - Le Gureau - 86700 ROMAGNE) ou encore par mail (conservatoire.primates@gmail.com). En y précisant les différentes informations concernant la personne qui offre la prestation et celle qui y participe : NOM, Prénom, Adresse, Numéro de téléphone, Adresse mail.

Les réservations seront traitées dans l'ordre d'arrivée.

Facturation et règlement

Le règlement doit être effectué avant la validation de la date de réservation. Les modes de paiement sont par carte bancaire sur le site internet, par virement et par chèque à l'ordre du Conservatoire pour la Protection des Primates.

Assurance et responsabilité

Le Conservatoire pour la Protection des Primates est couvert par un contrat d'assurance SwissLife pour l'ensemble de ses activités. Notre numéro de contrat : 9591733

Conditions particulières

L'activité ayant lieu dans l'enceinte de la Vallée des Singes 86700 ROMAGNE, chaque participant devra respecter scrupuleusement les consignes de sécurité et le règlement intérieur du parc de la Vallée des Singes. En cas de non-respect, la Direction se réserve le droit d'interrompre l'activité à tout moment et ce, sans remboursement. En cas d'intervention vétérinaire et pour le bien-être des animaux, la Direction se réserve le droit de modifier le programme.

Annulation

La réservation de la visite pourra être annulée jusqu'à 15 jours avant la prestation ; un remboursement de 50% vous sera alors adressé. Passé ce délai, aucun remboursement ne sera restitué. En cas d'annulation de dernière minute, sur la présentation d'un justificatif, une autre date sera envisagée conjointement.